

Mairie d'Albon

De: BROUSSARD Line <l.broussard@inao.gouv.fr>
Envoyé: lundi 4 avril 2022 12:00
À: secretariat@mairie-albon.fr
Cc: VAUDELIN Gilles
Objet: révision-modification PLU
Pièces jointes: Albon_Mairie_délib révisionPLU_04 avril 22.pdf

Bonjour,

Suite à votre courrier reçu ce jour (en PJ), je vous confirme que nous voulons être associés à toute procédure concernant le PLU de votre commune (révision, modification...).

Pour cela, vous pouvez adresser les éléments à notre boîte mail générique INAO-valence@inao.gouv.fr

En vous remerciant par avance.

Bien cordialement.

Line BROUSSARD,
Technicienne territoriale, Délégation territoriale Sud-est
Institut National de l'origine et de la Qualité (INAO)
ZI des Auréats, 17 rue Jacquard, 26000 VALENCE
Tél : 04.75.41.06.37
Ligne directe : 04.75.41.84.64
Portable : 06.22.44.12.17
l.broussard@inao.gouv.fr

A noter : Les locaux de l'INAO sont accessibles sur rendez-vous. Pour cela, vous pouvez contacter le standard ou votre interlocuteur habituel par mail ou téléphone.



ALBON, le 31 mars 2022

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité
17 rue Joseph Marie Jacquard
26000 Valence

Objet :
Révision avec examen conjoint n°1 du PLU

I.N.A.O. SITE DE VALENCE
Arrivée le
04 AVR. 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2022 par laquelle a été prise la décision de prescrire la révision avec examen conjoint n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Celle-ci a pour objet la réduction de certains espaces boisés classés situés sous les lignes haute tension ou au niveau de canalisations de transport de matières dangereuses.

A cet effet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire savoir, si vous souhaitez être associé à la révision du PLU, et dans l'affirmative, m'indiquer le nom et la qualité du représentant que vous aurez désigné.

Par ailleurs, la commune lance parallèlement une procédure de modification de droit commun de son PLU (règlement de la zone agricole et naturelle, suppression de l'emplacement réservé).

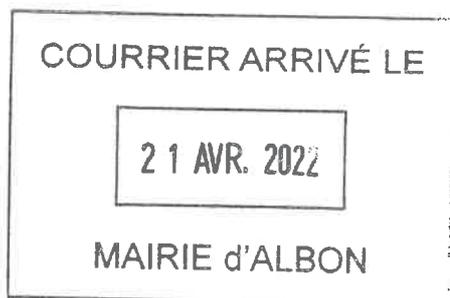
Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Philippe BECHERAS





Mairie d'ALBON
6, place SAINT ROMAIN
26140 ALBON

Développement des Territoires Service Foncier-Urbanisme-Aménagement

Réf.

Bourg lès Valence, le 7 avril 2022

Dossier suivi par
Philippe LACOSTE
Tél : 04 75 82 40 00
Fax : 04 27 24 01 50

Objet : Projet révision avec examen conjoint n°1 PLU ALBON
Association chambre d'agriculture

Siège social

145 avenue Georges Brassens
CS 30418
26504 BOURG-LÈS-VALENCE Cedex
Tél. : 04 75 82 40 00
Fax : 04 75 42 85 76
accueil@drome.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu notification de la délibération du conseil municipal d'ALBON en date du 28 mars 2022 prescrivant la révision avec examen conjoint n°1 du PLU sur votre commune.

En tant qu'organe consultatif, professionnel et représentatif des intérêts agricoles auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, la chambre d'agriculture souhaite être associée à cette révision allégée de PLU et être destinataire à ce titre de la convocation à la réunion d'examen conjoint que vous organiserez dans le cadre de cette procédure. Nous vous remercions à ce sujet de bien vouloir nous consulter sur nos disponibilités avant de fixer la date de cette réunion.

Notre compagnie consulaire sera représentée dans ce dossier par Madame Corinne DEYGAS, membre de la chambre d'agriculture et agricultrice à SAINT BARTHELEMY DE VALS, laquelle sera assistée de notre agent foncier, Philippe LACOSTE.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président



Jean-Pierre ROYANNEZ



Christine Bellot

De: Catherine GUILLAUD-LAUZANNE <c.guillaud-lauzanne@portededromardeche.fr>
Envoyé: vendredi 15 avril 2022 13:27
À: Christine Bellot
Objet: Re: Modification 1 PLU / association

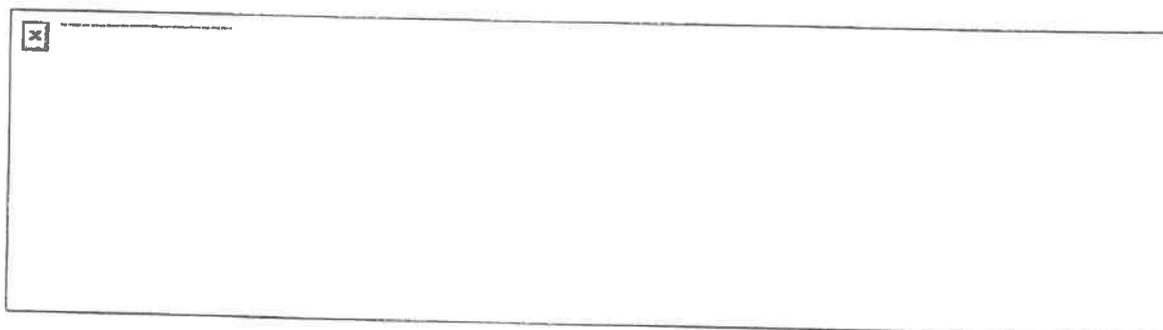
Pour faire suite à nos échanges sur le projet de modification, nous avons bien reçu le courrier nous sollicitant pour savoir si nous souhaiterions être associé à cette procédure d'urbanisme... je n'ai pas cru juger bon de vous répondre par courrier officiellement mais je me permets de le formuler par retour de courriel.

Ainsi, effectivement la CCPDA souhaiterait être associée à cette procédure.

Merci à vous,

Bonne après-midi et bon week-end,

Catherine GUILLAUD-LAUZANNE
Chargée de mission Habitat-Urbanisme
c.guillaud-lauzanne@portededromardeche.fr
T: 04 75 23 72 27



De: "Christine Bellot" <christine.bellot@mairie-albon.fr>
À: "Catherine GUILLAUD-LAUZANNE" <c.guillaud-lauzanne@portededromardeche.fr>
Envoyé: Vendredi 15 Avril 2022 12:50:56
Objet: RE: Modification 1 PLU

Bonjour,

Concernant le 1), non ce n'était pas volontaire. Je vois avec lui.
Concernant le 2), j'avais cru comprendre que le projet AXE 7 et le PPA n'étaient pas assez avancés pour intégrer des éléments dans cette modification. Voir mail de Mme BALDELLON du 11/04. Mais j'ai peut-être mal compris.
Concernant le 3), nous avons déjà modifié une OAP l'année dernière, ainsi que les SUP.

Un grand merci.

Bien cordialement.

Christine BELLOT
Secrétaire Générale
MAIRIE D'ALBON
Tél : [04.75.03.03.35](tel:04.75.03.03.35).

Anneyron, le 13/04/2022



10 Place Camille Gervais 26140 ANNEYRON
mairie@anneyron.fr
Tél : 04.75.31.51.11
Fax : 04.75.31.55.55
www.anneyron.fr

MAIRIE ALBON
6 Place Saint Romain
26140 ALBON



N/REF. : AV/047126

OBJET : Révision Allégée N°1 du PLU d'Albon

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 31 Mars 2022 prescrivant la révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Albon.

Je vous informe que la Commune d'Anneyron ne souhaite pas être associée à cette procédure.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Patricia BOIDIN



Mairie d'Albon

De: Adeline MENNERON - SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE <amenneron@scot-rivesdurhone.com>
Envoyé: lundi 16 mai 2022 12:39
À: secretariat@mairie-albon.fr
Cc: Julien LAHAIE - SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE; Cédric LANSOU - SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE
Objet: RE: Revision PLU - SSMR

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous confirmer que le syndicat mixte des rives du Rhône souhaite être associé à la modification de votre PLU.

Je serai la personne référente.

Bien cordialement



Adeline Menneron
Chargée de mission
amenneron@scot-rivesdurhone.com

SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE
Espace Saint Germain · Bâtiment l'Orion
30, avenue du général Leclerc
38200 VIENNE
T +33 (0)4 74 48 34 82
P +33 (0)6 72 83 30 87

  scot-rivesdurhone.com